

CoronaNews 22.04.2020

22/04/2020 - 19:07

De:

Valceschini Giancarlo

Informations COVID-19

Aux directions des établissements scolaires

Ed. 22 avril 2020

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur,

  **A l’heure où tout le monde se demande comment on pourrait imaginer une réouverture des écoles le 11 mais, il est sans doute judicieux d’y consacrer quelques lignes, notamment pour couper court à certaines croyances injustement propagées.**

**Parlons des SAS**

La période à venir entre le 27 avril et le 8 mai va sans doute amener quelques changements puisque, comme je vous l’ai communiqué dans le précédent numéro, débute la première phase des mesures d’assouplissement décidées par le Conseil fédéral. Je n’y reviens pas dans le détail, ce point ayant déjà été abordé dans l’édition du 7 avril dernier.

Les président-e-s des régionales, avec lesquels je me suis entretenu aujourd’hui, ont questionné l’évolution attendue du nombre de demandes d’admissions quotidiennes dans les SAS et ont insisté sur l’importance, pour des questions organisationnelles, de connaître les besoins des familles **d’ici à vendredi** pour la semaine suivante. C’est important étant donné que, pour les plus jeunes, les groupes sont de 4 élèves, une plus grande mobilisation des enseignant-e-s sera sans doute nécessaire. Identifier pour anticiper est primordial.

  **Ce message doit être rappelé aux parents via le site internet de vos établissements**.

  Ceci dit, une souplesse doit être laissée aux situations particulières et urgentes, par exemple, lorsque cela concerne un membre du personnel soignant qui n’aurait pas pu anticiper une convocation urgente de son employeur.

Là où les autorités communales participent à l’accueil, il est bien évidemment souhaitable qu’elles poursuivent leur collaboration avec l’école afin de répartir les responsabilités d’une prise en charge sur la journée continue, de 7 heures à 18 heures 30.

  **Parlons de la reprise du 11 mai**

Le 11 mai, les intentions du Conseil fédéral sont à peu près claires dans le sens d’une volonté de réouverture des écoles. Mais les conditions sanitaires définies par l’OFSP ne sont à ce jour pas connues et elles ne le seront sans doute pas avant le 29 avril.

  Dans cette perspective et quel que soit le plan de rentrée, il est important d’identifier les personnes vulnérables. A cette fin, [l’annexe 6 de l’ordonnance](https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20200744/index.html#app6ahref1) précise les catégories et les maladies en les classant dans 6 catégories : hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires chroniques, diabète, maladies et traitements qui affaiblissent le système immunitaire et le cancer. Les directions peuvent donc communiquer ces éléments à leurs enseignant-e-s et à leurs assistant-e-s à **l’intégration en invitant les personnes concernées à s’annoncer sans donner le détail de leur vulnérabilité mais en indiquant que leur pathologie faire partie de la liste**.

  Ce faisant, vous serez en mesure d’identifier les personnes qui devront rester en auto-confinement. Ces annonces sont basées sur la confiance et il ne sera pas exigé de justification systématique de l’état de santé des collaborat-eur-trice-s

  Concernant la reprise en elle-même, la question centrale demeure la distanciation sociale et les meilleures manières de la mettre en œuvre dans le cadre des activités scolaires. Tenter, à cette heure, de donner les pistes seraient davantage source de questionnements les inconnues étant à ce jour encore trop grandes.

  Par contre, aussitôt les principes posés par la Confédération, nous communiquerons rapidement les conditions de la reprise ; il restera alors seulement une dizaine de jours pour s’y préparer.

  **Enseignement à distance**

Il reprend dès lundi avec les mêmes objectifs que ceux qui ont été communiqués jusqu’ici : pas de nouveaux apprentissages, des activités de consolidation sans évaluation notée (sommative). Renouer le contact avec ses élèves, reprendre les activités pédagogiques en utilisant les mêmes outils que ceux mis en place avant la période des vacances de Pâques. Nul doute que les vacances des enseignant-e-s auront été mises à profit pour réfléchir à de nouvelles activités qui viendront garnir l’agenda TeamUp. Pour le reste, je me permets de vous renvoyer aux différentes éditions précédentes, notamment celles du 30 mars, du 1er et du 6 avril.

  Des questionnement quant à la reprise ne manqueront pas. Il faudra répondre dans le sens de ce que j’ai évoqué ci-dessus.

  Attention à ne pas surcharger les élèves et leurs parents et à respecter les temps de travail  (CoronaNews du 6 avril) qui, pour rappel sont quotidiennement les suivantes : 120’ au CYP1, 150’ au CYP2 et 210’ au Cycle 3, ceci de manière coordonnée entre les enseignants d’une même classe.

**Un sondage sur l’enseignement à distance préparé par l’EPFL à la demande du département**

Au sujet de l’enseignement à distance, je vous informe qu’un sondage sera adressé en fin de semaine à l’ensemble des enseignants afin de recueillir les avis et les expériences positives ou négatives. Cette étude vise à recueillir les pratiques en cours et à identifier les besoins pour l’enseignement  à distance afin que le DFJC puisse apporter des réponses concrètes. C’est pourquoi nous les invitons à participer à ce sondage en suivant [ce lien](https://fr.surveymonkey.com/r/Enseignementdistance_2020) ou en utilisant le QR Code ci-dessous. Délai au 1er mai.

  **Quelques informations générales**

La décision concernant le sort réservé aux examens de certificat sera communiquée cette semaine encore. Etant de la compétence du Conseil d’Etat (puisque les examens sont inscrits dans la loi sur l’enseignement obligatoire), tout changement nécessite une modification de l’arrêté COVID-19.

  Quant aux conditions de reprise de l’école, notre cheffe de département a conduit plusieurs entretiens ces derniers jours qui ont été riches d’enseignements concernant les préoccupations des uns et des autres, directions, enseignants et parents.

  Les informations recueillies seront précieuses dans le cadre des réflexions en cours pour la préparation d’une reprise dans les meilleures conditions possibles au vu du contexte sanitaire à venir.

  Enfin, je termine en remerciant toutes celles et ceux d’entre vous qui m’ont fait savoir, au fil des éditions du *CoronaNews*, leur attachement à la réception d’informations via ce lien particulier. J’apprécie qu’il vous soit utile et l’effort consenti à le préparer y trouve tout son sens.

  Recevez, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur, mes salutations cordiales.

|  |  |
| --- | --- |
|    | **Valceschini Giancarlo** – Directeur général et chef de service **DFJC - Département de la formation, de la jeunesse et de la culture** **DGEO – Direction générale de l’enseignement obligatoire** Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne Tél. 021 316 32 01 **SESAF – Service de l’enseignement spécialisé et de l’appui à la formation** Rue Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne Tél. 021 316 54 01 giancarlo.valceschini@vd.ch – [www.vd.ch/dgeo](http://www.vd.ch/sesaf)  |

